

ASSOCIATION I.S.T.A.

« INSERTION SOCIALE PAR LE TRAVAIL ADAPTÉ »

Association Loi 1901

Impasse Maurice Geslin

49124 SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

ASSOCIATION « INSERTION SOCIALE PAR LE TRAVAIL ADAPTÉ »

I.S.T.A.

Association Loi 1901

Impasse Maurice Geslin
49124 SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ISTA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'Association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

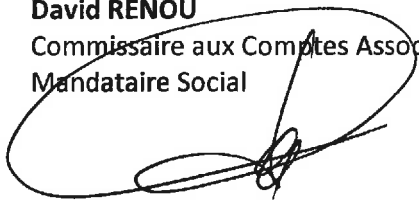
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 4 juin 2019

SAS SOREX
Commissaire aux Comptes

David RENOU
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, more complex strokes.

Stéphane GRENOUILLEAU
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

A handwritten signature in black ink, featuring a long, sweeping horizontal stroke at the base and a vertical stroke rising from it, ending in a small loop.

ETATS FINANCIERS

ANNEXES

Actif immobilisé		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Net	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
		Brut	Amortis., prov.		Net
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 577	AG 19 044	13 533	13 600
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	1 749	AM	1 749	
Terrains	AN	188 182	AO 8 091	180 091	182 506
Constructions	AP	3 014 580	AQ 853 341	2 161 239	2 256 397
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR	1 272 840	AS 1 104 555	168 286	170 837
Autres immobilisations corporelles	AT	638 813	AU 469 489	169 324	113 126
Immobilisations en cours	AV	24 353	AW	24 353	9 297
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	644	BI	644	343
TOTAL (I)	BJ	5 173 739	BK 2 454 520	2 719 219	2 746 106

Actif circulant		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Net	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
		Brut	Amortis., prov.		Net
Matières premières, approvisionnements	BL	25 870	BM	25 870	30 510
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	480	BW	480	
Clients et comptes rattachés *	BX	1 008 699	BY 22 755	985 944	1 013 231
Autres créances	BZ	255 816	CA	255 816	262 963
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 940 221	CG	1 940 221	1 756 058

Comptes de régularisation		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Net	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
		Brut	Amortis., prov.		Net
Charges constatées d'avance *	CH	20 422	CI	20 422	26 546
TOTAL (II)	CJ	3 251 509	CK 22 755	3 228 754	3 089 307
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif * (V)	CN				
TOTAL GENERAL (I à V)	CO	8 425 247	2 477 275	5 947 973	5 835 413

Association I.S.T.A.

Fonds propres		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Du 01/01/2017 au 31/12/2017	
Fonds propres	DA	3 242 354		2 878 684	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
Ecart de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	DC				
Réserve légale	DD				
Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
Réserves réglementées *	DF				
Autres réserves	DG				
Report à nouveau	DH				
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	DI	332 041		363 670	
Subvention d'investissement	DJ				
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL	3 574 395		3 242 354	
Autres fonds propres		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Du 01/01/2017 au 31/12/2017	
Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées	DN				
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Du 01/01/2017 au 31/12/2017	
Provisions pour risques	DP				
Provisions pour charges	DQ	271 010		275 960	
TOTAL (III)	DR	271 010		275 960	
Dettes		Du 01/01/2018 au 31/12/2018		Du 01/01/2017 au 31/12/2017	
Emprunts obligataires convertibles	DS				
Autres emprunts obligataires	DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	979 524		1 119 032	
Emprunts et dettes financières divers	DV				
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	150 467		117 543	
Dettes fiscales et sociales	DY	958 339		995 275	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 251		53 427	
Autres dettes	EA	924			
Produits constatés d'avance	EB	4 063		31 821	
TOTAL (IV)	EC	2 102 567		2 317 099	
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 947 973		5 835 413	

Association I.S.T.A.

Produits d'exploitation			Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Ventes de marchandises *	FC			
Production vendue	FF	Biens	3 180 309	3 048 032
	FI	Services	841 224	859 714
Chiffres d'affaires nets *	FL		4 021 534	3 907 746
Production stockée *	FM			
Production immobilisée *	FN			
Subventions d'exploitation	FO		2 648 575	2 545 986
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP		164 554	32 972
Autres produits (1)	FQ		18 293	15 311
Total des produits d'exploitation (I)	FR		6 852 956	6 502 015
Charges d'exploitation			Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS			
Variation de stock (marchandises) *	FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU		193 760	225 334
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV		4 640	537
Autres achats et charges externes (3) *	FW		700 935	590 758
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX		118 160	108 498
Salaires et traitements *	FY		4 107 201	3 947 799
Charges sociales	FZ		1 003 670	1 023 722
Sur actif immobilisations	GA	- dotations aux amortissements *	211 236	197 762
	GB	- dotations aux provisions		
sur actif circulant : dotations aux provisions	GC		1 871	1 147
Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD		11 375	5 443
Autres charges	GE		41 383	12 741
Total des charges d'exploitation (II)	GF		6 394 231	6 113 740
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG		458 725	388 275
Opérations en commun			Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI			
Produits financiers			Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Produits financiers de participation (5)	GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL		6 463	6 062
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
Différences positives de change	GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			
Total des produits financiers (V)	GP		6 463	6 062
Charges financières			Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)	GR		32 283	35 496
Différences négatives de change	GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			
Total des charges financières (VI)	GU		32 283	35 496
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	GV		- 25 821	- 29 434
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW		432 904	358 841

Association I.S.T.A.

Produits exceptionnels		Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 263	5 730
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	21 598	500
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	23 861	6 230
Charges exceptionnelles		Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	104 009	86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	19 401	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	123 409	86
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	- 99 548	6 144
Rubriques		Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK	1 315	1 315
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 883 280	6 514 308
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 551 239	6 150 637
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)	HN	332 041	363 670

SOREX Commissaire aux Comptes

ISTA

Services & Sous-Traitance

www.ista49.org

A N N E X E

**AU BILAN AVANT RÉPARTITION DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

**et au COMPTE DE RÉSULTAT, sous forme de liste,
du 01.01.2018 au 31.12.2018**

Total du bilan	5.947.973 €
Excédent	332.041 €
Durée de l'exercice	12 mois

Les notes et tableaux ci-après n° 00 à 14 font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE - SOMMAIRE
Note n° 00

Elément N°	ANNEXE au Bilan et au Compte de Résultat du 01/01/2018 au 31/12/2018	Informations Produites Note N°	Informations Non produites	
			N/S *	N/A *
1	I. REGLES ET METHODES COMPTABLES	01		
	II. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
2	Etat de l'actif immobilisé	02		
2	Etat des amortissements	03		
3	Etat des plus-values sur actif immobilisé	04		
4	Etat des provisions	05		
5	Etat des échéances des créances et des dettes	06		
6	Informations et commentaires sur : - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan - Réévaluation - Frais d'établissement - Fonds commercial - Produits à recevoir - Charges à payer - Charges et produits constatés d'avance - Charges à répartir sur plusieurs exercices	07 08 09		X X X X X
	III. ENGAGEMENTS FINANCIERS			
7	Crédit bail		X	
8	Engagements financiers	12		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
	IV. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			
	Subventions d'équipement			X
	Faits marquants de l'exercice			X
	Provisions pour risques et charges	10		
	Provisions pour congés payés	10		
	Tableau des créances douteuses et irrécouvrables	11		
	V. AUTRES INFORMATIONS			
	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	13		
	Informations relatives à la Subvention d'exploitation	13		
	Informations relatives à la provision pour litige			X
	Honoraires du Commissaire aux Comptes	13		
	VI. ENGAGEMENT HORS BILAN			
	Passif Social	14		

** N/S = non significatives

N/A = non applicables

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis dans le respect des dispositions des articles 8 à 17 du Code du Commerce retenant, notamment, les principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles comptables relatives aux actifs et aux amortissements par composants, issues des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 s'appliquent de manière obligatoire aux exercices ouverts depuis du 1er janvier 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entité et procurant des avantages économiques futurs.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle d'utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être identifiés.

Méthode rétrospective :

La méthode "rétrospective" de reconstitution du coût historique amorti sur la base de la durée réelle d'utilisation pour les immeubles a été retenue au 01 Janvier 2005.

Le différentiel d'amortissement avec la durée d'usage fiscale a été porté en Fonds Propres pour la somme de 123.644 €.

Pour les immobilisations non décomposables à l'origine, la mesure de simplification prévue pour les Petites et Moyennes Entreprises issue du règlement CRC 2005-09 a été poursuivie. Ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscale et non sur la durée réelle d'utilisation, sans comptabilisation de l'amortissement dérogatoire.

Le cas échéant, l'amortissement fiscal calculé selon le mode dégressif n'est pas comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Lors de l'achat du Bâtiment de l'EA Guéderies situé à NEUILLE, les frais de notaire ont été intégrés à la valeur de rachat en Immobilisation.

D'une manière générale, les frais annexes d'acquisition d'immobilisation sont intégrés dans le prix de revient de l'immobilisation.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks de marchandises, emballages ont été évalués au coût réel (prix d'achat plus frais accessoires).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III . INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les spécificités relatives aux traitements comptables

- des subventions
- des provisions pour risques et charges
- de la provision pour congés payés
- des créances douteuses et irrécouvrables font l'objet d'une information au paragraphe :

" AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS ".

IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018

	A NOUVEAU au 01/01/2018	ACQUISITIONS 2018	CESSIONS 2018	SOLDE au 31/12/2018
Logiciels, licence	29 032	3 545		32 577
Terrains	188 182			188 182
Agencements Bâtiments	2 993 006	21 574		3 014 580
Inst.Techn.Mat.& Outillage	1 277 628	64 058	68 846	1 272 840
Autres Immo.corporelles Matériel Transport Matériel & mobilier Bureau A.A.I. divers	579 402	97 467	38 056	638 813
Immobilisations en cours	9 297	24 353	9 297	24 353
	5 076 548	210 997	116 199	5 171 346

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations	0			0
Prêts	0			0
Dépôts et cautionnements	343	370	69	644
	343	370	69	644

TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 076 890	211 368	116 268	5 171 990
-------------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

AMORTISSEMENTS AU 31/12/2018

	A NOUVEAU au 01/01/2018	Augmentation 2018	Diminution 2018	SOLDE au 31/12/2018
Logiciels, Licence	15 432	3 612		19 044
Terrains	3 697	4 394		8 091
Agencements Bâtiments	743 881	114 753	5 293	853 341
Inst.Techn.Mat.& Outillage	1 114 549	47 209	57 204	1 104 555
Autres Immo.corporelles Matériel Transport Matériel & mobilier Bureau A.A.I. divers	453 225	41 269	25 005	469 489
	2 830 784	211 236	87 501	2 454 520

ETAT DES PLUS-VALUES SUR ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2018

	Valeur d'actif	Amort. pratiques	Valeur nette Comptable	Prix de cession	(+) ou (-) Value
Logiciels			0		0
			0		0
			0		0
Terrains					
Agencement terrain			0		0
Constructions					
Bâtiments			0		0
Terrain nu			0		
Inst.Tech.Mat.& Outillage					0
Inst.Tech.Mat.&Outillage			0		0
Matériel industriel	68 846	49 446	19 401	17 760	-1 641
Outillage industriel			0		0
Aut.immo.corporelles					0
Agenc.Amégmt divers			0		0
Matériel de transport	38 056	38 056	0	3 838	3 838
Mat. et Mob.Bureau			0		0
			0		0
Immobilisations en cours					
Virement					0
TOTAL GENERAL	106 902	87 501	19 401	21 598	2 197

(Cpte
675200)

(Cpte 775200)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31/12/2018

	Montant Début exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant Fin exercice
<u>Provisions pour risques et charges</u>				
Provision p/insuffisance d'activité	0			0
Provision pour perte de change	0			0
Provision pour risques	275 960	11 375	16 325	271 010
Total 1	275 960	11 375	16 325	271 010
<u>Provisions pour dépréciation</u>				
Sur comptes clients	147 695	1 871	126 811	22 755
Sur immobilisations financières	0			0
Total 2	147 695	1 871	126 811	22 755
TOTAL GENERAL	423 655	13 246	143 136	293 765
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		13 246	143 136	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	
- transféré en fonds propres			0	

CREANCES ET DETTES AU 31/12/2018

ETAT DES CREANCES		BRUT	(-) d' 1 an	(+) d' 1 an
Créances rattachés à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		644		644
Clients douteux ou litigieux		23 856		23 856
Autres créances clients		984 844	984 844	
Personnel & comptes rattachés		243 609	243 609	
Sécurité sociale & autres org.sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		11 011	11 011	0
Etat : autres impôts & taxes				
Etat : divers				
Groupe & associés				
Débiteurs divers		1 197	1 197	
Charges constatées d'avance		20 422	20 422	
		1 285 581	1 261 082	24 499
ETAT DES DETTES	BRUT	(-) d' 1 an	(+)1an (-)5ans	(+) de 5 ans
Emprunt obligataire conv.				
Autre emprunt obligataire				
Emprunts	979 524	112 075	411 871	455 578
Découverts				
Emp.&Dettes financ.divers				
Frs & cptes rattachés	150 467	150 467		
Personnel & cptes rattach.	407 985	407 985		
Séc.Soc. & aut.organismes	303 959	303 959		
Etat : Impôts s/bénéfices	1 315	1 315		
Etat : Tva	185 035	185 035		
Etat : obligat.cautionnées				
Etat : aut.impôts & taxes	60 045	60 045	0	
Dettes s/immo.& cptes ratt.	9 251	9 251	0	
Avance & acomptes reçus				
Autres dettes	924	924		
Produits const.d'avance	4 063	4 063		
	2 102 567	1 235 118	411 871	455 578
Emprunts souscrits s/l'exercice	0			
Emprunts remboursés s/l'exerc.	139 209			
Emprunts & dettes aux associés				

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2018

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Créances clients et comptes rattachés		1 040
Clients, factures à établir	1 040	
Fournisseurs		0
Fournisseurs, RRR à obtenir	0	
Personnel		242 920
DDTE-Rembt Aide au poste s/Prov.C.Payés	242 920	
	0	
Organismes Sociaux		1 197
Prévoyance GAN-VIE	1 197	
Etat		0
Autres Créances		0
Autres immobilisations financières		0
TOTAL		245 157

CHARGES A PAYER AU 31/12/2018

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		2 693
Intérêts courus sur emprunts	1 897	
Intérêts courus sur mandat gestion	797	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		45 108
Fournisseurs, factures non parvenues	45 108	
Fournisseurs Immobilisations, factures non parvenues		
Dettes fiscales et sociales		556 432
Dettes provisionnées pour congés à payer	401 400	
Personnel, autres charges à payer	6 500	
Organismes sociaux, autres charges à payer	88 487	
Etat, charge à payer	60 045	
Autres dettes		0
Divers, charge à payer		
Clients, Avoir à établir		
		604 233

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2018

	CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		20 422		
Abonnement Doc.Gale	1 008			
Abonnement Logiciel	2 019			
Maint.& Loyer photocopieur,scanner	966			
Maintenance informatique	918			
Maintenance diverses	228			
Assurances	11 137			
Abonnement ADSL-SDSL	342			
Abonnement Portable	126			
LCB - Commissions payées d'avance	3 028			
Stock Gaz La Ronde	650			
Produits d'exploitation				4 063
Ind.Journalière SS et Prévoyance			4 063	
		20 422		4 063

Provisions pour congés payés

Il a été comptabilisé sous forme de charge à payer le montant des indemnités de congés payés acquises au 31 décembre 2018 pour chaque salarié (encadrement - ouvrier handicapé...), ainsi que les charges sociales et fiscales correspondantes.

Pour les Entreprises Adaptées dont la rémunération de l'ouvrier handicapé est financée pour une partie par des fonds publics (Aide au poste), la provision pour congés payés est couverte par un remboursement à obtenir des bailleurs de fonds.

Ce remboursement est donc comptabilisé en produit à recevoir.
(voir Annexe - Élément 6 - Note N°07)

Créances douteuses et irrécouvrables

Rappel : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses sont des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement apparaît incertain.

L'irrécouvrabilité d'une créance résulte du caractère définitif de sa perte.

Les charges et produits résultant des créances douteuses et irrécouvrables peuvent avoir le caractère :

- soit d'une charge d'exploitation
- soit d'une charge exceptionnelle.

Créances douteuses au 31 décembre 2018

	TOTAL HT	Taux provision	Provision
EA BANCHAIS - Client Douteux ATA	9 514	100%	9 514
EA BANCHAIS - Client Douteux IDC	5 317	100%	5 317
EA BANCHAIS - Client Douteux ADHENE0	950	100%	950
EA BANCHAIS - Client Douteux LOISELET	2 188	100%	2 188
EA BANCHAIS - Client Douteux ATM	774	100%	774
EA BANCHAIS - Client Douteux THEORE	532	100%	532
EA BANCHAIS - Client Douteux AVENIR MECA	1 160	100%	1 160
EA BANCHAIS - Client Douteux DAVID SA	551	100%	551
EA BANCHAIS - Client Douteux Activité LCB	1 059	100%	1 059
EA GUEDERIES - Client Douteux CYCLADE	711	100%	711
	22 755		22 755

Créances irrécouvrables au 31 décembre 2018

	Montant
EA GUEDERIES - Client ALTIA	27 992
	27 992

dont : Charges d'exploitation		
654 Créances irrécouvrables	27 992	
681 Dotation provision créances douteuses	1 871	
Produits d'exploitation		
781 Reprise s/provision créances douteuses		126 811
Charges exceptionnelles		
671 Créances irrécouvrables	104 001	
Produits exceptionnels		
771 Rentrées sur Créances amorties		28
	133 864	126 839

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- 1 - Nature : **Prêt Association en devise**
Objet : **Achat et construction d'un atelier et siège de l'ISTA**

Montant du Prêt : **500.000 €**
Date de réalisation : **1 Juillet 2003**
Durée : **180 mois** Échéance : **Trimestriel**
Taux de référence : **EURIBOR 3 mois au 31/03+30/06+30/09 et 31/12 de chaque année**
TAUX DE LA DEVISE sur la période sans les autres cas.
Taux Effectif Global : **1,21%**

MODIFIÉ par Avenant du 30 Avril 2012 :

Montant du Prêt : **293.994,47 €**
Date de réalisation : **05/08/2012**
Durée : **81 mois** Échéance : **Trimestriel**

GARANTIES : Engagement d'Hypothéquer

- 2 - Nature : **Prêt Association**
Objet : **Extension d'un atelier (EA BANCHAIS)**

Montant du Prêt : **800.000 €**
Date de réalisation : **17 Juillet 2011**
Durée : **180 mois** Échéance : **Mensuel**

GARANTIES : Engagement d'Hypothéquer

- 3 - Nature : **Prêt Association**
Objet : **Achat et extension d'un atelier (EA GUEDERIES)**

Montant du Prêt : **572.000 €**
Date de réalisation : **05 Mai 2015**
Durée : **180 mois** Échéance : **Mensuel**

GARANTIES : Engagement d'Hypothéquer

- 4 - Nature : **Prêt Association**
Objet : **Travaux amélioration (EA BANCHAIS)**

Montant du Prêt : **49.000 €**
Date de réalisation : **22 Septembre 2017**
Durée : **60 mois** Échéance : **Mensuel**

GARANTIES : Néant

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versées aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **161.105 €** en **2018**.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

En application des dispositions de l'article R.123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les comptes financiers, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Cette disposition est applicable à l'Association.

Au cours de l'exercice 2018, le montant des honoraires comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élève à 5.326,50 € HT.

Passif Social

Afin de respecter l'article L.123-13 du commerce qui impose à chaque entreprise de procéder à l'évaluation de ses engagements de protection sociale, nous avons évalué à **271.010,00 €** l'engagement de l'ISTA en matière d'Indemnités de Fin de Carrière au 31 décembre 2018.

Elles sont calculées en fonctions des dispositions du Code du travail et selon les hypothèses suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Table de mortalité utilisée : TG05
- Taux de rotation : 1 %
- Taux de charges retenu : 31 %
- Taux d'actualisation et de revalorisation : 1.57 %.

Ce passif social est comptabilisé en " Provision pour retraite "